

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 36

N°180

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Patrick LE HYARIC
Madame Thérèse MBONDO
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Benoît LOGRE
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction Action
Sanitaire Social Habitat Logement/

OBJET : Convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers, l'Association des Cités du Secours Catholique-Cité Myriam et l'Association Interlogement 93 relative au centre d'hébergement d'urgence du Fort d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers, l'Association des Cités du Secours Catholique-Cité Myriam et l'Association Interlogement 93 pour le centre d'hébergement d'urgence du Fort d'Aubervilliers telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;

Considérant que la présente convention a pour but de réserver un contingent de 20 places sur les 110 places du Centre d'hébergement d'urgence du Fort d'Aubervilliers au profit de la Commune d'Aubervilliers ;

Considérant que ce nouveau dispositif complète l'offre en hébergement et en accompagnement social des personnes ;

Considérant que cette convention est conclue à titre gracieux ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers, l'Association des Cités du Secours Catholique-Cité Myriam et l'Association Interlogement 93 pour le centre d'hébergement d'urgence du Fort d'Aubervilliers telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

DIT que la présente convention a pour but d'attribuer à la Commune un contingent de 20 places sur les 110 places du Centre d'hébergement d'urgence du Fort d'Aubervilliers.

DIT que la présente convention est conclue à titre gracieux.

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

